



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale de  
l'enseignement supérieur  
et de l'insertion  
professionnelle

Service de la stratégie  
des formations et de  
la vie étudiante

Sous-direction des  
formations et de  
l'insertion  
professionnelle

Département des  
formations des cycles  
master et doctorat

DGESIP/A1-3  
N°2016-0137

Affaire suivie par :  
Nathalie Roques

Téléphone :  
01 55 55 78 86

Courriel :  
nathalie.roques  
@enseignementsup.gouv.fr

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Paris, le 18 MARS 2016

La ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Messieurs les président de l'université Paris-  
Saclay et de Paris Sciences et Lettres

à l'attention de Monsieur le directeur de  
l'école doctorale 577

S/c de Monsieur le recteur de l'académie de  
Paris, chancelier des universités

**Objet :** campagne des contrats doctoraux fléchés « Université franco-allemande »  
pour la rentrée 2016

Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale, le ministère attribuera pour la rentrée 2016, 8 contrats doctoraux aux établissements dont les projets auront été retenus par l'université franco-allemande (UFA) et expertisés par le ministère. Seuls les dossiers présentés par des écoles doctorales impliquées dans le réseau de l'UFA seront examinés.

Les projets sont à déposer par ces écoles doctorales dans l'application SIREDO entre le 28 mars et le 16 mai 2016 inclus :

[https://appliweb.dgri.education.fr/appli\\_web/allocation/identificationAlloc.jsp](https://appliweb.dgri.education.fr/appli_web/allocation/identificationAlloc.jsp)

L'attention des écoles doctorales, en charge de la saisie de ces dossiers, est particulièrement appelée sur la nécessité de fournir un dossier complet et précis sachant que l'expertise du ministère portera essentiellement sur les points suivants :

- ✓ La qualité scientifique des projets,
- ✓ La qualité de l'encadrement doctoral,
- ✓ La dimension internationale des projets et la qualité des partenariats.

Il est également demandé de préciser si une présélection de candidats a déjà eu lieu en joignant, dans ce cas, les *curriculum vitae* correspondants, ou si la sélection des doctorants interviendra seulement après expertises des projets.

Les notifications interviendront à compter du début du mois de juillet 2016.

Pour la Ministre et par délégation  
Pour la Directrice générale de l'enseignement  
supérieur et de l'insertion professionnelle  
Le Chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante

Rachof Marie ÉMILIE DUVAL

CPI :

M. le président de l'université franco-allemande  
Le département des systèmes d'information